



SAINT-POLYCARPE

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 14 mars 2022 à 19 h 30, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure.

QUE conformément aux dispositions des arrêtés ministériels, pris en vertu de la *Loi sur la santé publique* (RLRQ, c. S-2.2), la demande de dérogation mineure 2022-01 sera soumise à une procédure de consultation écrite **de minimum quinze (15) jours** à partir de la publication du présent avis. Cette consultation écrite se termina le 14 mars 2022 à 17 h.

### **DEMANDE 2022-01**

#### **IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :**

DEMANDE 2022-01 : Lot # 3 765 036 du Cadastre du Québec – Rue Saint-Jean-Baptiste – visant à permettre le positionnement d'un conteneur pour l'usage d'un guichet automatique situé à moins de 1 mètre par rapport aux lignes latérales d'un terrain.

La demande de dérogation mineure vise le lot # 3 765 036 du Cadastre du Québec. Les personnes intéressées peuvent participer à une procédure de consultation écrite en transmettant leurs questions et/ou commentaires par écrit :

#### **Par écrit à l'adresse suivante :**

Me Julie Paradis, Responsable du greffe  
Municipalité de Saint-Polycarpe  
1263, Chemin Élie-Auclair  
Saint-Polycarpe (Québec) J0P 1X0

#### **Par courriel à l'adresse suivante :**

[jparadis@stpolycarpe.ca](mailto:jparadis@stpolycarpe.ca)

QUE cette demande de dérogation mineure et la présentation relative aux changements apportés par cette demande de dérogation mineure sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 28<sup>e</sup> jour du mois de février de l'an deux mille vingt-deux.

Julie Paradis  
Directrice générale adjointe et  
responsable du greffe